

# LOGEMENT & EMPLOI

L'ESSENTIEL



2016



# ACTION LOGEMENT

## UN ACTEUR UNIQUE AU SERVICE DU LOGEMENT ET DE L'EMPLOI

Depuis plus de 60 ans, Action Logement œuvre aux côtés des entreprises, en faveur de l'accès et du maintien dans le logement. Ainsi, nous avons favorisé l'accès à l'emploi de plusieurs générations de salariés.

Forts d'une culture de service et de résultat, nous souhaitons offrir des réponses toujours mieux adaptées au contexte économique et social, à l'évolution des entreprises, aux besoins et modes de vie des salariés.

Au printemps 2015, les Partenaires sociaux, dans un esprit de responsabilité collective, ont ainsi décidé d'engager une réforme structurelle d'Action Logement, qui conduira début 2017 à la formation d'un groupe national implanté localement.

### 2 missions historiques



**Construire et financer** des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale.



**Accompagner les salariés** dans leur mobilité résidentielle et professionnelle en proposant des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement et donc à l'emploi, des bénéficiaires.

### Les moteurs d'une dynamique positive : faciliter le logement pour favoriser l'emploi

#### Faciliter l'accès au logement des salariés :

notre rôle est d'être présent aux côtés des salariés, à chaque étape de leur vie personnelle et professionnelle, quels que soient leur budget, leurs projets et leurs ambitions.

#### Contribuer à la performance des entreprises :

grâce à nos solutions logement, nous accompagnons les politiques sociales des entreprises pour leur permettre d'attirer les compétences dont elles ont besoin, de faciliter l'intégration et de fidéliser les salariés.

#### Participer à la dynamique économique locale :

en répondant aux besoins spécifiques des entreprises et des salariés dans chaque bassin d'emploi, toutes nos activités permettent de soutenir l'emploi localement et l'attractivité des territoires.



## 5 AXES STRATÉGIQUES, AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE DE CHANGEMENT, GUIDENT L'ACTION DU GROUPE ET DE SES ÉQUIPES.



PARITARISME



EFFICACITÉ



ÉQUITÉ



PROXIMITÉ



LISIBILITÉ

• Une marque et un groupe uniques : Action Logement.

• Une gouvernance paritaire renforcée et présente à tous les niveaux de l'organisation pour une meilleure représentation du dialogue social.

• 13 délégations régionales, au plus près des attentes des entreprises et de leurs salariés, pour favoriser l'innovation et garantir un niveau équivalent de qualité de service.

• Un principe d'universalité et d'équité qui préside aux relations entre Action Logement et l'ensemble des bailleurs sociaux, réaffirmé dans une convention signée avec l'Union Sociale pour l'Habitat (USH).

• L'objectif d'augmenter de plus de 20 % le nombre de salariés bénéficiaires de nos offres d'ici 2020.

• Un plan d'action pour doubler en 5 ans la production de nos filiales

immobilières avec une exigence accrue de qualité et de performance énergétique, qui viendra compléter un patrimoine de 948 000 logements.

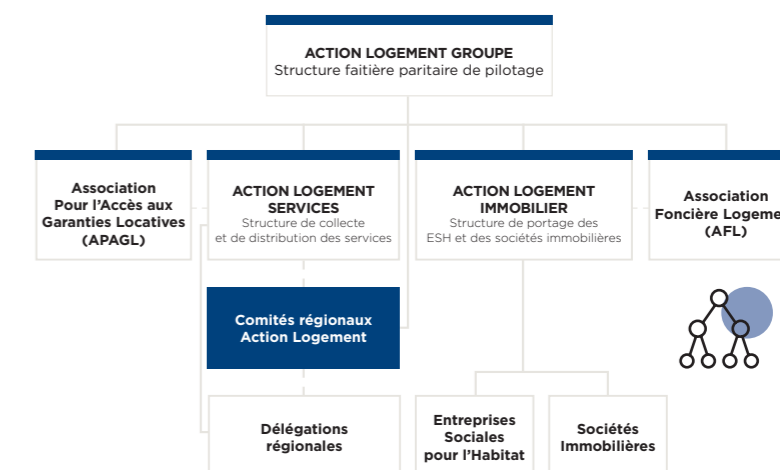
• L'investissement d'Action Logement, à hauteur de 93 % du financement de l'Agence Nationale de Renovation Urbaine (ANRU), en faveur du renouvellement urbain et de la mixité sociale.

## VERS UNE ORGANISATION AUTOUR DE 2 GRANDS PÔLES

### L'ancrage territorial renforcé

Des comités régionaux Action Logement, composés paritairement, représenteront politiquement le groupe Action Logement dans chaque région et auront, grâce à l'appui opérationnel des délégations régionales, pour principales missions :

- de renforcer les liens avec les acteurs locaux,
- de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire pour développer des solutions adaptées.



## LE GROUPE ACTION LOGEMENT SE CONSTRUIT...

Le Conseil d'Administration décide d'engager une réforme en profondeur d'Action Logement afin de constituer un groupe national, inscrit dans l'économie sociale et solidaire.

AVRIL 2015



IL S'AGIT D'APPORTER À NOS PARTENAIRES UNE RÉELLE VALEUR AJOUTÉE EN PARTICIPANT AU FINANCEMENT D'UNE OFFRE DE LOGEMENT ÉCONOMIQUEMENT ACCESSIBLE SUR TOUT LE TERRITOIRE"

Jacques Chanut,  
Président d'Action Logement

Les Partenaires sociaux approuvent en Assemblée Générale le projet de réforme soutenu par l'État.

JUIN 2015

L'État, l'ANRU et Action Logement signent une Convention tripartite pour le financement du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

OCTOBRE 2015

Organisation de la première convention du groupe Action Logement et signature d'une Convention avec l'USH.

NOVEMBRE 2015



LES PARTENAIRES SOCIAUX ONT ENGAGÉ LA TRANSFORMATION D'ACTION LOGEMENT POUR RENFORCER CE FORMIDABLE OUTIL AU SERVICE DE 14 MILLIONS DE SALARIÉS RÉPARTIS AU SEIN DE PLUS DE 223 000 ENTREPRISES."

Jean-Baptiste Dolci,  
Vice-président d'Action Logement

Lancement de Visale, le nouveau dispositif Action Logement qui connecte emploi et logement : un service de cautionnement qui sécurise autant le locataire que le propriétaire.

JANVIER 2016

Le Parlement adopte définitivement le projet de réforme. La Caisse des Dépôts et Action Logement lancent un « prêt de haut de bilan bonifié » pour le financement du logement social.

MAI 2016

Action Logement débute l'installation des comités régionaux qui ancreront davantage notre action au cœur des territoires.

JUIN 2016



ACTION LOGEMENT A DÉJÀ MENÉ UN TRAVAIL CONSIDÉRABLE. LA DYNAMIQUE À L'ŒUVRE AU SEIN DE SES ÉQUIPES PERMETTRA BIENTÔT DE CONCRÉTISER UN PROJET DE RÉFORME DONT CHACUN BÉNÉFICIERA."

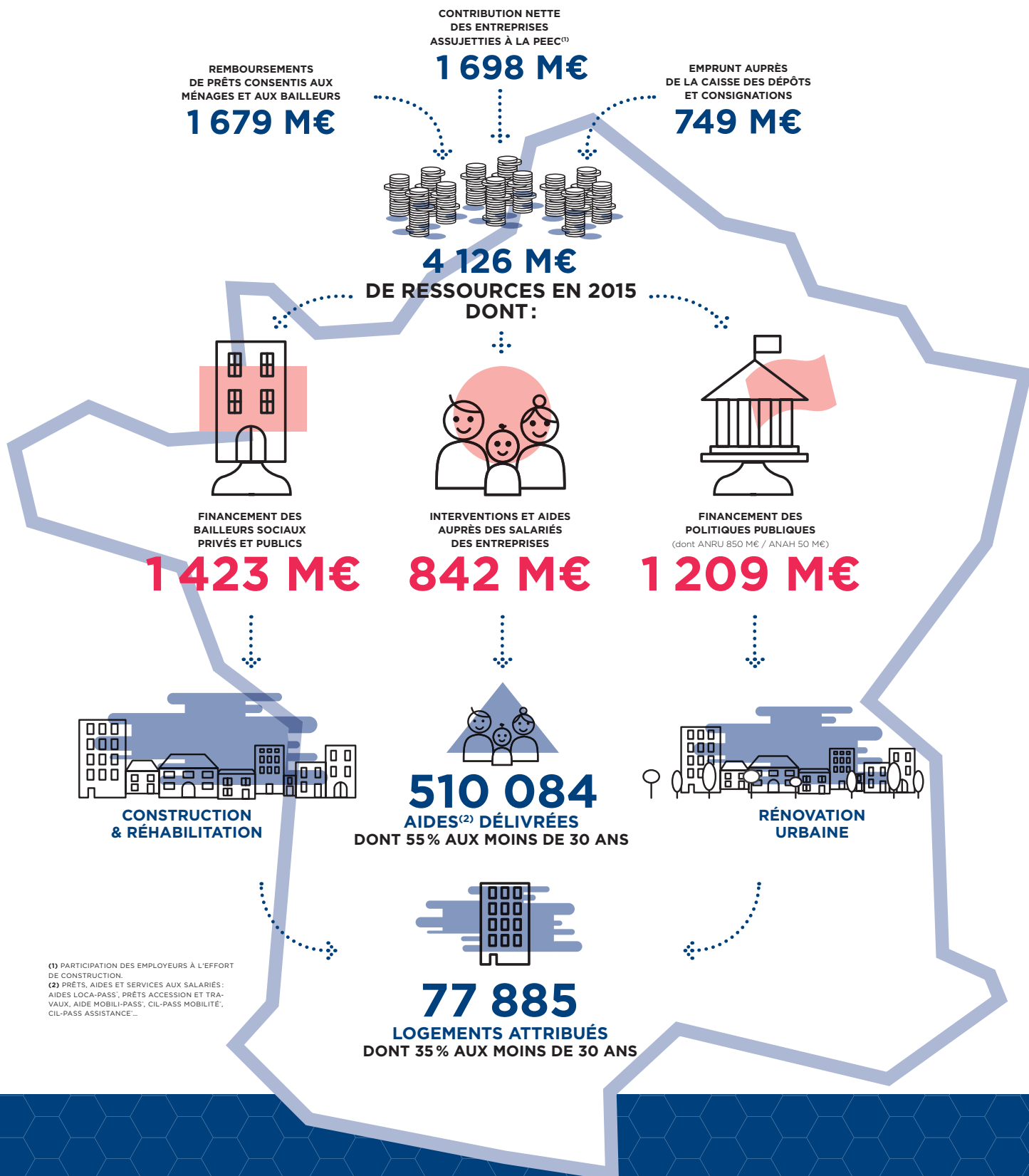
Bruno Arbouet,  
Directeur général d'Action Logement

L'ensemble des travaux menés et des actions déjà engagées permettra la constitution effective du groupe Action Logement début 2017.

1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2017

# COMPRENDRE ACTION LOGEMENT

ACTION LOGEMENT, PILOTÉ PAR LES ORGANISATIONS PATRONALES ET SYNDICALES DE SALARIÉS, GÈRE PARITAIREMENT LA PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À L'EFFORT DE CONSTRUCTION (PEEC) AFIN DE FACILITER LE LOGEMENT DES SALARIÉS ET AINSI FAVORISER LEUR ACCÈS À L'EMPLOI.



(1) PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À L'EFFORT DE CONSTRUCTION.  
(2) PRÊTS, AIDES ET SERVICES AUX SALARIÉS: AIDES LOCA-PASS, PRÊTS ACCESSION ET TRAVAUX, AIDE MOBILI-PASS, CIL-PASS MOBILITE, CIL-PASS ASSISTANCE...